



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales**

Dijon, le

08 NOV. 2021

Affaire suivie par Julia Roussoulières  
julia.roussoulières@dreets.gouv.fr  
Tel 06 72 87 19 51  
et Agnès Charollois  
agnes.charollois@bfc.gouv.fr  
Tél 03 80 44 67 74

Monsieur le Président,

Suite à la procédure d'instruction par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), j'ai le plaisir de vous informer que le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » vous est renouvelé pour une durée de cinq ans.

Votre entreprise de parqueterie détient un haut degré d'excellence lui permettant de se maintenir dans le réseau de près de 1400 entreprises distinguées pour leur savoir-faire et je tiens à vous en féliciter.

La société Parqueterie du Beau Soleil sera référencée sur le site data.gouv.fr et bénéficiera des mesures prises par le Gouvernement pour soutenir vos initiatives en matière d'innovation.

Je vous encourage à valoriser le logo « Entreprise du Patrimoine Vivant » pour contribuer collectivement au développement de cette marque de reconnaissance des savoir-faire des entreprises. Vous serez contacté dans les prochaines semaines par l'INMA à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet

Fabien SUDRY

Monsieur Didier PETITRENAUD  
Président de la Parqueterie du Beau Soleil  
Route d'Arquian  
58310 Saint-Amand-en-Puisaye